

Vos démarches en ligne !

Désormais vous pouvez effectuer vos démarches en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/>

Plus besoin de vous déplacer en préfecture !

Carte nationale d'identité ou passeport :

- Première demande ;
- Renouvellement ;
- Achat de timbres dématérialisés.

Permis de conduire :

- Demande en cas de : vol, perte, détérioration, fin de validité, changement d'état civil et changement d'adresse
- Renouvellement de permis poids lourd ;
- Réussite à l'examen (premier permis, extension de catégorie, suite à une suspension ou une annulation) ;
 - Validation de titre ou diplôme professionnel
 - Conversion de brevet militaire.

Certificat d'immatriculation :

- Déclaration de cession entre particuliers ;
- Pré-demande de changement de titulaire pour les véhicules d'occasion immatriculés dans le système SIV ;
- Changement d'adresse ;
 - Certificat de non-gage.

Pour plus d'informations :
www.demarches.interieur.gouv.fr

